VILLE DE
SAINT-TITE
VIGUEUR & PASSION

Séance ordinaire du conseil – 15 août 2022

19h00
Salle du conseil de l'Hôtel de ville

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;

2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022;

4. Administration - Direction générale :

   4.1 Résolution d'adjudication d'une émission de billets au montant de 565 900 $ pour les règlements d'emprunt numéros 295-2011, 212-2007 et 221-2007;

   4.2 Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par billets au montant de 565 900 $ qui sera réalisé le 22 août 2022;

   4.3 Résolution acceptant l'offre de services de la Régie des incendies du Centre-Mékinac, pour l'intervention des pompiers durant le Festival Western 2022;

   4.4 Résolution octroyant un contrat de remorquage à la firme Remorquage Aumont (propriétaire M. Yves Hamel) pour la période du 9 au 18 septembre 2022 pour le remorquage des véhicules légers et lourds;

   4.5 Résolution autorisant le coordonnateur, le coordonnateur-adjoint, les fonctionnaires, le personnel de la Ville de Saint-Tite, le personnel de la Régie des incendies du Centre-Mékinac et le personnel de la firme Sécurité de Francheville à appliquer les différentes dispositions du règlement numéro 413-2017 relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite et ses amendements;

   4.6 Résolution autorisant M. Gilles Dubé, coordonnateur-adjoint à la sécurité, à assermenter tout le personnel affecté à l'application du règlement numéro 413-2017 relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite et ses amendements;

   4.7 Résolution autorisant la signature d'une entente avec le Centre de services scolaires de l'Énergie, pour l'aménagement d'un accès temporaire pendant le Festival Western 2022;

   4.8 Résolution autorisant la location de trente-deux (32) toilettes chimiques auprès de la firme Buromobil St-Maurice Inc. pour la période du Festival Western 2022, au coût de 485 $ l'unité;

   4.9 Résolution autorisant la location de trois (3) voiturettes de golf pour les besoins du service d'inspection pendant le Festival Western 2022, au coût de 425 $ l'unité;

4.10 Résolution autorisant la location de radios communications, incluant les frais d'installation et les licences pour la période du Festival Western 2022;

4.11 Résolution demandant au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'interdire la circulation des véhicules lourds (4500 kilos et plus) sur la route 159 (boul. st-joseph) durant le Festival Western, soit du 9 au 18 septembre 2022;

4.12 Résolution acceptant la proposition de la firme Buromobil St-Maurice Inc. pour la location d'une roulotte d'hébergement pour le personnel de GTI Médical durant le Festival Western 2022, au coût de 2 255 $ plus les taxes applicables, incluant les frais de transport;

4.13 Résolution autorisant la location d'un balai mécanique auprès de la firme ARSENO Balayage (9306-5019 Québec Inc.), au taux horaire de 160 $/heure plus les taxes applicables;

4.14 Résolution autorisant la location de 200 clôtures auprès de la firme Location St-Tite Inc., au coût de 1 600 $ (soit 8 $ par clôture) plus les taxes applicables;

4.15 Résolution demandant au Ministère des Transports du Québec (MTQ) de procéder à l'installation de panneaux de signalisation faisant la promotion de la sécurité des cyclistes sur les routes numérotées qui traversent le territoire de la Ville de Saint-Tite;

4.16 Nomination d'un maire suppléant pour la période du 1er au 12 octobre 2022, en remplacement de M. Pierre Frigon;

4.17 Résolution d'approbation du budget révisé 2022 de l'Office municipal d'Habitation de Mékinac;

5. Greffe :

5.1 Adoption du règlement numéro 516-2022 décrétant un emprunt de 967 171 $ afin de financer les subventions du ministère des Transports du Québec accordées dans le cadre du projet de reconstruction du Rang Sud;

6. Loisirs et culture

Aucun point.

7. Ressources humaines :

Aucun point.

8. Transport, hygiène du milieu, travaux publics :

8.1 Résolution autorisant le paiement d'un montant de 400 $ au propriétaire du 850-852, rue de la Montagne, pour l'entreposage de la neige provenant du déneigement de la rue St-Jean;

9. Urbanisme et développement du territoire :

9.1 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 756, boulevard St-Joseph – camion de cuisine;

9.2 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 700, rue Brunelle – production extérieure d'une œuvre musicale;

9.3 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 508-512, rue du Moulin – production extérieure d'une œuvre musicale;

9.4 Demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 661-663, rue Notre-Dame – production extérieure d'une œuvre musicale;

10. Gestion des eaux :

10.1 Résolution confirmant l'adhésion de la Ville de Saint-Tite au regroupement d'achats mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant l'achat de chlore gazeux et d'hypochlorite de sodium en vrac utilisés pour le traitement de l'eau;

11. Autres sujets :

11.1

12. Résolution d'approbation de la liste des déboursés du 1er au 31 juillet 2022 au montant de 638 113.40 $;

13. Correspondance;

14. Affaires nouvelles;

14.1 Demande de soumissions par appel d'offres public pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Ville de Saint-Tite;

14.2 Résolution autorisant le renouvellement de l'entente avec le Festival Western pour la cueillette des ordures, de la récupération et des huiles usées, au coût de 14 500 $ plus les taxes applicables;

14.3 Résolution autorisant le renouvellement du partenariat avec le Festival Western pour la poursuite du service de navette durant la 54e édition, au montant de 4 000 $;

14.4 Résolution autorisant la Maison des familles de Mékinac à opérer le stationnement de la bibliothèque municipale Marielle-Brouillette durant le Festival Western 2022;

14.5 Résolution autorisant le paiement de deux (2) droits de jeu au coût total de 140$ taxes incluses et un souper au coût de 50 $ taxes incluses, pour la participation à l'Omnium de golf de la MRC de Mékinac, qui aura lieu le 24 août 2022 au Club de golf le Saint-Rémi;

15. Période de questions;

16. Levée de la séance.

Me Julie Marchand
Greffière